



DEMF

Médiateur familial



Prochaine sélection

Dépôt du dossier de candidature
jusqu'au 15 mars 2022

Sélection orale
le 24 mars 2022

Téléchargement du dossier en ligne

Diplôme d'Etat de Médiateur Familial
Niveau II

à IRTS Montpellier

en 24 mois

Code RNCP : 2028

Code CPF : 239751

Diplôme délivré par la DREETS

“*Tiers impartial et indépendant*”

Le métier

Le médiateur familial intervient en qualité de tiers impartial et indépendant, sans pouvoir de décision mais garant du cadre et du déroulement du processus de médiation.

Il favorise l'accompagnement du projet des personnes à travers l'organisation de rencontres, la restauration d'un dialogue et la gestion de leurs conflits dans le domaine familial. La recherche de solutions concrètes, dans ce cadre, les amènent à trouver les bases d'un accord mutuellement acceptable pour chacun des membres de la famille et particulièrement pour les enfants, dans un esprit de co-responsabilité parentale.

Compétences

- Restaurer la communication, dans le respect de chacune des parties
- Préserver les liens entre les membres de la famille
- Travailler en amont du conflit ou de l'impasse familiale
- Favoriser l'exercice en commun de l'autorité et de la responsabilité parentale

100%
de réussite
en 2021



Formation théorique :
490 h.

Mise en situation professionnelle :
105 h.



20 regroupements
de Février à Avril N+2
4 jours/ mois

Détails du calendrier
de formation sur demande

La formation

ALTERNANCE ENTRE ENSEIGNEMENTS ET MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Unités de Formation contributives

Droit (UF 2)
(63 heures)

Psychologie (UF 3)
(63 heures)

Sociologie (UF 4)
(35 heures)

UF 5

**Méthodologie
du mémoire**

(14 heures)

Unité de Formation principale

**Le processus
de Médiation (UF 1)**

(315 heures)

UF 6

Stages

(105 heures)

**+ Les
fondamentaux
de la médiation**
(84 h.)

en partenariat
avec le CNAM

Pour candidater

Pré-requis

- Justifier d'un diplôme au moins de niveau 6 (anciennement de niveau III) du secteur social et médico-social.
- Justifier d'un diplôme au moins de niveau 6 (ex niveau II) dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques.
- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau 5 (ex niveau III) et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Modalités d'accès

Une rentrée par an.

La sélection pour l'entrée en forma-

tion s'appuie sur deux éléments :

- Un examen du dossier présenté par le candidat permettant de vérifier qu'il remplit les conditions réglementaires pour entrer en formation et d'examiner le cas échéant sa/ses demande(s) de dispense ou d'allègement de formation ;
- Un entretien avec le candidat appuyé sur une lettre de motivation.

Le dossier est à télécharger sur le site web de FAIRE ESS.

Le dépôt du dossier de candidature doit s'accompagner, le cas échéant, de la demande de dispenses et/ou allègements.

Ce dossier sera traité par une commission de sélection et d'admission qui traitera dans le même temps l'admission et la demande de dispenses et/ou allègements.

Le candidat sera reçu pour un entre-

tien de sélection de 20 minutes.

La réponse de la commission concernant l'admission ainsi que l'accord ou le refus de dispense et/ou allègement, sera envoyée par mail et/ou courrier postal.

Dispense ou allègement de formation

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques sont dispensés de l'unité de formation correspondante (droit, psychologie, sociologie) et de l'épreuve de certification qui y est attachée.

Les candidats titulaires d'un autre diplôme peuvent bénéficier d'allègements de formation en conformité avec le protocole d'allègement de l'établissement de formation.

Financement

(Prix indicatif 2020)

Plan de formation ; Pro A ; Compte Personnel de Formation ; CPF de transition ; Financement personnel

Frais de sélection : 160 €

Formation 595 h.: 7105 €

Remise de 20% par année pour tout ou partie d'un financement personnel, quel que soit le statut.

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Equipe

Equipe pédagogique :
de consultants, d'enseignants
chercheurs, de professionnels
de terrain

**Référente pédagogique
et suivi en entreprise :**
Muriel Froehlich

Référente handicap :
Magali Bonnier

Référente administrative :
Delphine Dalle



**+ d'infos
sur irtsmontpellier.fr**

Nos campus et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute adaptation, nous contacter.



irts Montpellier

1011, rue du pont de Laverune.
CS70022. 34077 Montpellier cedex 3.
04 67 07 02 30

irtsmontpellier@faire-ess.fr